

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00017

Numéro SIREN : 880 244 199

Nom ou dénomination : 2N

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/013675

SARL 2N

Société au capital de 1 000 €

R.C.S. TOULOUSE 880 244 199

Siège Social : 4 Chemin Las Lanes 31190 MIREMONT

**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes sur la transformation
de la société SARL 2N
société à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée**



A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par votre décision du 12 mai 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur les motivations de l'opération ou sur le projet de statuts, ni d'émettre une opinion sur les comptes annuels et la situation comptable de la société.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :

- un chiffre d'affaires de 379 613 euros en augmentation de 75% par rapport à l'exercice précédent ;
- un résultat d'exploitation de 60 957 euros et un résultat net bénéficiaire de 46 367 euros ;
- des capitaux propres de 107 043 euros, un endettement auprès des établissements de crédit de 65 400 euros et une trésorerie positive de 94 393 euros.

Il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 31 décembre 2021, mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'à fin mai 2022 ne laissent apparaître aucune dégradation significative de l'activité.

Le Gérant nous a confirmé qu'il n'existe à ce jour aucun évènement susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation de la société sur le prochain exercice.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture de l'exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Par conséquent, rien ne s'oppose à notre avis à la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Fait à Toulouse, le 10 juin 2022

**Le commissaire aux comptes et à
la transformation**

ACTEVA

Arnaud PUJOL

Commissaire aux comptes